

***Le Parc naturel régional Livradois-Forez :  
« Rendre les transitions socialement vivables  
et économiquement viables »***



# « Parc naturel régional », un label d'exception

## Un classement

- issu d'une volonté des élus locaux (communes, EPCI, Départements et Régions)
- reconnu au plan national par décret ministériel
- sur la base d'un projet de territoire engageant les signataires : la Charte du Parc

## Un Parc naturel régional n'a pas de « compétences » (hors compétences transférées au syndicat mixte par ses membres)

- il n'est donc pas un niveau administratif supplémentaire
- il n'a pas de pouvoir réglementaire

## ...d'où la nécessité

- que le syndicat mixte du Parc travaille de manière concertée
- que l'ambition de sa Charte soit partagée

# Les 5 missions d'un Parc naturel régional

Article R.333-1 du Code de l'Environnement

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel notamment par une gestion adaptée
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche

# Les 12 Parcs du Massif central

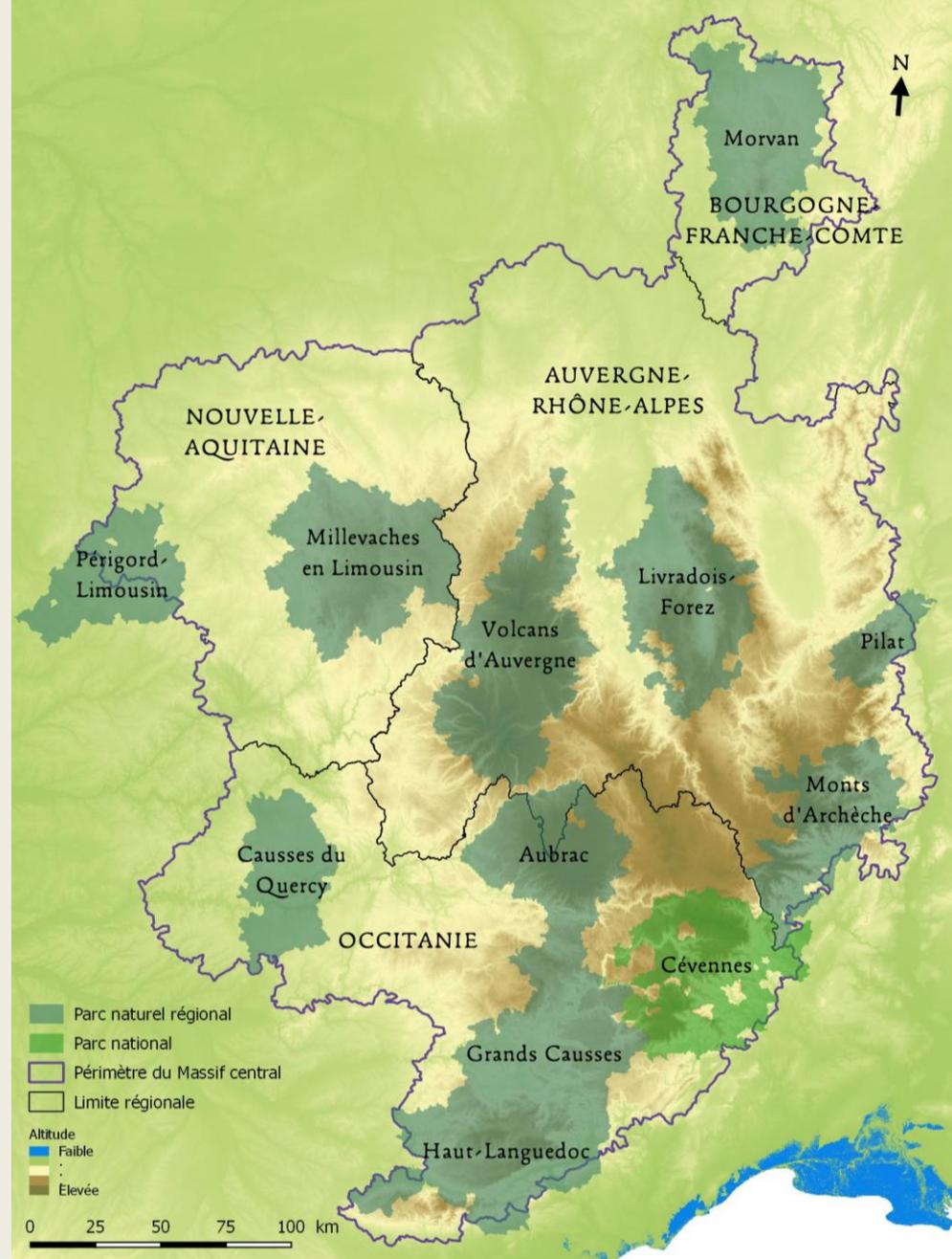
**Regroupés au sein de l'IPAMAC :**  
association Inter-Parcs Massif central

## 11 Parcs naturels régionaux

- Monts d'Ardèche
- Morvan
- Millevaches en Limousin
- Causses du Quercy
- Grands Causses
- Livradois-Forez
- Volcans d'Auvergne
- Haut-Languedoc,
- Pilat
- Aubrac
- Périgord-Limousin

## 1 Parc national

- Parc national des Cévennes



# Le territoire de la Charte du Parc

## Répartition des communes

169 communes classées de la région Auvergne Rhône-Alpes, réparties sur 3 départements :

- Puy-de-Dôme : 121 (+ 3 associées)
- Haute-Loire : 40 (+ 1 associée)
- Loire : 8

## Superficie

- près de 3 150 km<sup>2</sup> (315 000 hectares)

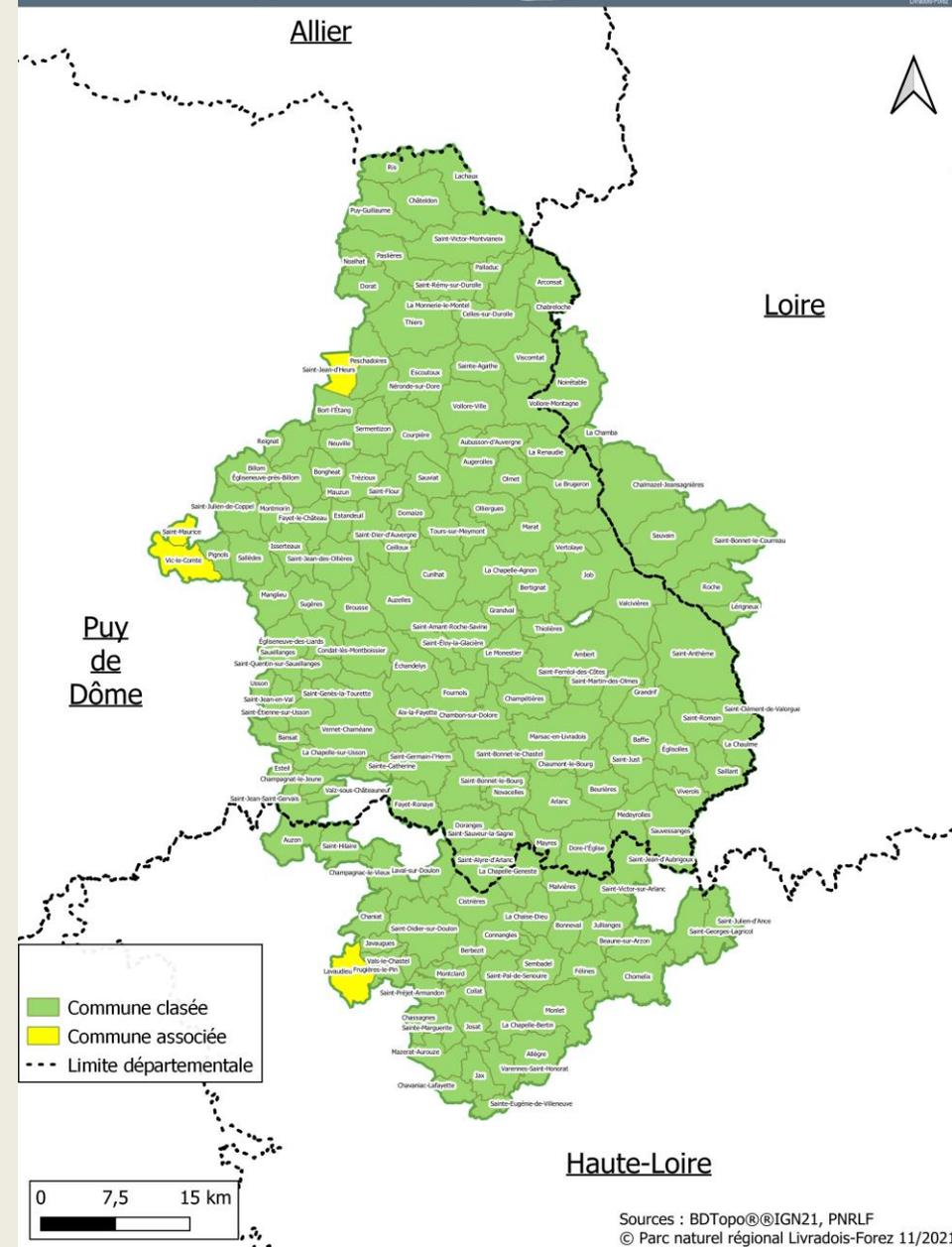
## Population

- environ 105 000 habitants

## Chefs lieux d'arrondissements

- Ambert
- Thiers

**Périmètre classé par décrets ministériels des 14/05/2019 et 02/09/2022 (modifiant le décret du 25/07/2011) jusqu'au 26 juillet 2026 (prorogation par décret du 03/12/2018)**



# Le Livradois-Forez, un espace singulier au sein de l'espace auvergnat et rhône-alpin...

## Des spécificités au cœur des enjeux du développement durable et des mutations territoriales

- Forte valeur patrimoniale : diversité des milieux naturels et des paysages, forte présence de la ressource en eau (Dore, zones humides, têtes de bassin versant...), nombreuses espèces protégées et/ou indicatrices, plusieurs sites faisant l'objet de mesure de protection et/ou de gestion (sites classés, inscrits, Natura 2000, ENS, APPB...)
- Territoire marqué par un équilibre entre espace rural, bourgs et petites villes, et des activités humaines marquées par l'agriculture (élevage, polyculture), la filière forêt-bois, le tourisme de découverte.
- Espace riche d'un tissu d'entreprises et de savoir-faire industriels et artisanaux (bassins de Thiers et Ambert notamment).
- Fusion récente des intercommunalités, avec des périmètres et des compétences plus larges.
- Situation stratégique au sein de la (nouvelle) région Auvergne-Rhône-Alpes qui incite les auvergnats à « regarder vers l'est ».

# Le projet de Charte 2026 - 2041



# Périmètre d'étude arrêté pour l'élaboration de la Charte 2026-2041

Périmètre d'étude :

- regroupant **191 communes**
- couvrant **353 815 hectares**
- rassemblant **116 675 habitant**
  
- réparti **sur 14 EPCI**
- **4 départements** : 63, 43, 42, 03
- **1 région** : Auvergne-Rhône-Alpes

Sur le Puy-de-Dôme : 133 communes

Sur la Haute-Loire : 44 communes

Sur la Loire : 12 communes

Sur l'Allier : 2 communes





# Entre plancher social et plafond environnemental





# Le projet

## 3 AMBITIONS

déclinés en 12 ORIENTATIONS  
et 33 MESURES...



...transcrites dans le  
**PLAN DU PARC**



# Le projet



<b>1 - Un territoire solidaire, sobre et épanouissant</b>	1.1 - S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération	1.1.1 - Renforcer le lien social et réduire les inégalités *
		1.1.2 - Améliorer les coopérations territoriales et entre acteurs
		1.2.1 - Renforcer les connaissances et le pouvoir d'agir en faveur des transitions
	1.2 - Développer la médiation, génératrice de liens et de sens	1.2.2 - S'ouvrir aux enjeux des transitions et agir par la culture
		1.3.1 - Massifier les pratiques plus sobres et les équipements plus efficaces en matière de consommations énergétiques *
	1.3 - Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées	1.3.2 - Miser sur les ressources locales, dans le respect des paysages et des milieux, pour accélérer la production d'énergies renouvelables
	1.4 - Vivre mieux et sobrement	1.4.1 - Produire une offre diversifiée de logements confortables, en valorisant le foncier bâti et le bâti existant 1.4.2 - Proposer une offre de services adaptée aux besoins des ménages (diversifiée, de proximité et accessible à tous) et permettant un cadre de vie plus sain * 1.4.3 - Construire une offre cohérente de mobilités alternatives
<b>2 - Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient</b>	2.1 - Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels	2.1.1 - Préserver les milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales * 2.1.2 - Accroître l'intérêt écologique de l'ensemble des espaces 2.1.3 - Faire de la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques une ambition collective
	2.2 - Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité, tout en préservant les écosystèmes	2.2.1 - Préserver durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques associés * 2.2.2 - Préserver et restaurer les sols 2.2.3 - Accroître le réemploi des matériaux pour limiter l'exploitation des ressources *
	2.3 - Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions	2.3.1 - Lutter contre la banalisation du territoire par la préservation des structures paysagères * 2.3.2 - Déployer des démarches paysagères pour la préservation des biens communs
	2.4 - Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale	2.4.1 - Sauvegarder les patrimoines bâtis et les valoriser à travers de nouveaux usages * 2.4.2 - Transmettre et valoriser les savoir-faire économiques, au service de l'innovation 2.4.3 - Collaborer pour un récit désirable du Livradois-Foréz
		3.1.1 - Partager une vision commune en faveur d'une forêt multifonctionnelle 3.1.2 - Déployer des pratiques forestières favorables à la diversité des fonctions de la forêt *
	3.1 - S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire	3.1.3 - Consolider et développer les capacités de valorisation du bois
	3.2 - Mailler le territoire de fermes robustes et attractives, supports d'une alimentation responsable et garantes d'un cadre de vie préservé	3.2.1 - Permettre et sécuriser l'accès, pour tous, à une alimentation de qualité et de proximité * 3.2.2 - Préserver le foncier agricole et orienter son usage au service de l'installation 3.2.3 - Permettre l'essor de fermes agroécologiques, garantes d'un cadre de vie et de travail préservé
<b>3 - Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire</b>	3.3 - Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié	3.3.1 - Soutenir la création de nouvelles activités responsables et engagées 3.3.2 - Accompagner le développement des entreprises vers une économie plus responsable, circulaire et territoriale
	3.4 - Structurer, développer, accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines	3.4.1 - Développer et qualifier une offre de tourisme expérientiel et responsable * 3.4.2 - Renforcer la destination « Parc naturel régional Livradois-Foréz »
<b>Mesures articulières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les impacts des loisirs motorisés sur les espaces naturels *</li> <li>- Faire du Livradois-Foréz un modèle d'urbanisme sobre et désirable *</li> <li>- Limiter la publicité et optimiser l'information par une signalétique sobre et intégrée</li> </ul>	